Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 46 (1975)

Heft: 4

Vorwort: Le dollar, le mark et le franc suisse

Autor: B.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P 34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIe ANNÉE
Paraît une fois par mois
No 4 Avril 1975

SOMMAIRE

Le dollar, le mark et le franc suisse (81) ; **Evolution de l'indice des prix à la consommation en 1974** (83) ; **Chronique de l'ADEP** (86) ; **Monographie d'entreprise : Lusa SA, Courfaivre** (90) ; **Chronique sociale** (92) ; **Communications officielles : Comité central du 5 mars 1975** (94) ; **Mémento 1975** (95) ; **Chronique économique** (96).

Le dollar, le mark et le franc suisse

Le 22 janvier 1975, le dollar « casse la barre » des 2 fr. 50 à Zurich ; le 27 janvier, il descend même à 2 fr. 40. Il faut rappeler qu'il se situait à 3 fr. 20 en décembre 1973 et à 2 fr. 99 en juin 1974.

L'Allemagne, principal partenaire

Les projecteurs de l'information sont braqués sur la dégringolade du dollar. Aussi l'évolution du mark allemand, par rapport au franc suisse, est-elle restée dans l'ombre. Le mark, qui valait 1 fr. 20 à fin 1973, a baissé progressivement à 1 fr. 17 au milieu de 1974 ; en décembre 1974 et janvier 1975, il a oscillé entre 1 fr. 05 et 1 fr. 08. Or, il faut bien considérer que la relation mark-franc est plus importante pour les relations commerciales de la Suisse avec l'étranger que le rapport dollar-franc. Le volume de notre commerce extérieur avec l'Allemagne fédérale équivaut au quadruple de celui qui est fait avec les Etats-Unis. En outre, sur de nombreux marchés extérieurs, l'Allemagne est le principal concurrent des exportateurs suisses.

Cette évolution des cours, qui se traduit par une surévaluation du franc, présente quelque avantage : elle permet d'abaisser le coût des marchandises importées. En revanche, elle crée une situation intolérable pour les industries d'exportation et pour les entreprises touristiques suisses ; à 2 fr. 80 le dollar et 1 fr. 15 le mark, elles sont encore concurrentielles — moyennant un effort énorme ; au-dessous de ces cours, elles risquent de perdre leur clientèle étrangère. Le cours élevé du franc suisse crée des difficultés qui s'ajoutent à toutes celles qui résultent de la récession dont souffrent plusieurs pays clients.

Ce risque justifie tous les efforts tendant à protéger les entreprises — et leur personnel — contre les conséquences d'un cours surévalué du franc. Mais l'efficacité de la politique monétaire dépend de sa plus ou moins bonne adéquation aux causes du phénomène.

Interprétations démenties

Pourquoi le franc est-il monté si haut ? A la fin de 1974, on donnait les explications suivantes : il y a afflux de fonds étrangers parce que le franc suisse inspire la plus grande confiance ; les pays

pétroliers doivent placer leurs biens, ils orientent leurs « pétrodollars » vers la Suisse ; la politique américaine — et allemande — de relance économique par de gros emprunts publics est génératrice d'inflation, cela crée la méfiance. Dès lors, le Conseil fédéral et la Banque Nationale ont pris des mesures aptes à contenir le flot supposé de fonds étrangers.

Ils ont privé de toute rémunération et frappé d'un intérêt négatif les fonds étrangers déposés depuis le 31 octobre 1974. (Fonds étrangers = avoirs en banque, appartenant à des étrangers, libellés en francs suisses, y compris les avoirs que les banques sont chargées de placer à titre fiduciaire. Etrangers = personnes physiques de nationalité étrangère, domiciliées à l'étranger ; personnes morales avec siège en Suisse, mais en mains étrangères et sans activité en Suisse.) L'intérêt négatif — la commission — a été de 3 % par trimestre du 21 novembre 1974 au 20 janvier 1975 ; depuis lors, le taux a été porté à 10 % par trimestre. D'autres moyens ont également été prévus, comme la possibilité d'achats de devises par la BNS et le gel des francs suisses crédités en contrepartie.

La baisse du dollar persistant après la majoration de la commission trimestrielle sur les avoirs étrangers, tout le monde a été surpris de l'inefficacité des mesures fédérales. Supposant toujours que les cours subissaient la pression d'un afflux de capitaux étrangers, on a de divers côtés proposé ce diagnostic : un étranger peut placer son argent en Suisse de plusieurs manières — par exemple en achetant des valeurs mobilières suisses — en évitant les catégories de placements soumises à l'intérêt négatif !

Une explication plausible

Sur ces entrefaites, quelques banquiers ont donné cette information toute simple, mais bouleversant les idées admises : il n'y a pas d'afflux de fonds étrangers ; les pays arabes ne sont pas naïfs au point de changer leurs pétrodollars au cours de 2 f. 40 ou 2 fr. 50. A fin janvier, la « Handelszeitung » donne une interprétation plausible. Elle écrit notamment que la hausse du franc est un phénomène lié aux perturbations du trafic des paiements internationaux ; elle résulte en particulier de l'insolvabilité dont certains débiteurs commencent à faire preuve sur l'euromarché ; le journal ajoute qu'à part le « cas Sindona » dont la presse a parlé, il pourrait bien y avoir un certain nombre d'autres affaires à terme qui aient une « odeur de pourri ».

L'interprétation ne manque pas de vraisemblance. Il ne serait pas étonnant qu'un certain nombre de prêteurs suisses, s'étant aventurés sur le trop fameux « euromarché », éprouvent quelque déconvenue ; contraints de récupérer ce qui peut être sauvé de leurs créances, ils termineraient l'opération à n'importe quel prix. Si tel est le cas, l'offre de dollars — ou d'autres devises — et la demande de francs suisses correspondante suffiraient à expliquer l'évolution des cours et l'impossibilité pour la Banque Nationale d'utiliser avec succès les armes dont elle dispose.

A l'époque des changes fixes, le dollar est resté très fortement et très artificiellement surévalué ; de ce fait, des capitaux en dollars se sont accumulés sur les places européennes, faisant naître et se développer le marché des eurodollars. Les changes flottants ont ramené le dollar à un cours plus vrai, et même au-dessous ; la situation actuelle est à l'inverse de celle qui a suscité la naissance de l'eurodollar ; dans ce qu'il a eu de monstrueux, l'euromarché devrait donc normalement se résorber et disparaître.

Que ce mouvement s'accompagne d'accidents, de perturbations et de scandales, cela n'aurait rien de surprenant.

Seul un prophète pourrait préciser s'il s'agit d'une aggravation du désordre monétaire international ou du début douloureux d'un retour à un ordre plus sain.

B. P.